

Notre service romand d'information : S.R.I.

Autor(en): **Pellaud**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **4 (1947)**

Heft 31

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notre service romand d'information (S. R. I.)

Vous ne pouvez pas tout, faites ce que vous pouvez ; regardez au devoir beaucoup plus qu'au succès.
VINET.

L'I. P. telle qu'elle est en réalité est encore méconnue.

Je dis bien méconnue, car son activité s'est imposée à l'attention du profane depuis de nombreuses années déjà, mais tout particulièrement depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 1er décembre 1941. Les personnes les plus incompetentes ont écrit à son sujet et ceux-ci ne reflétaient naturellement pas toujours la vérité. Reconnaissons, en toute objectivité, que les nombreuses transformations apportées pour l'adapter aux circonstances particulières de ces dernières années, n'ont pas contribué à mettre en évidence les raisons profondes de son application.

C'est pour combler cette lacune que fut créé en 1943 le service romand d'information pour l'I. P. Formé des représentants de tous les cantons romands et tessinois, ce service s'appliqua en dépit de nombreuses difficultés à diffuser l'idéal I. P. : c'est-à-dire l'intégration de toutes les valeurs qui font que la vie vaut la peine d'être vécue : contacts permanents avec la nature et les inestimables beautés qu'elle renferme, recherche des sentiments élevés de la camaraderie et de l'honneur, don de soi, enthousiasme etc., le tout dans la saine ambiance d'une activité sportive librement pratiquée.

Le retour aux conditions normales de paix a permis au S. R. I. de donner de nouvelles bases à son activité. Réuni pour la 6ème fois le 21 février 1947 à Lausanne, il a voué toute son attention à l'étude des moyens propres à éclairer efficacement l'opinion publique.

Différents services furent créés, avec pour chacun un champ d'activité bien déterminé : Service de Presse et film dont la direction sera assurée par M. Charles-Adrien Golay, conseiller en publicité et actif chef de la commission vaudoise d'information à Lausanne. La collaboration de M. H. L. Bonardelly nous est assurée pour l'introduction d'émissions I. P. au programme des émetteurs romands et tessinois et pour la réalisation de reportages radiophoniques etc.

La création d'une affiche romande pour l'I. P. fut également décidée sur la base des propositions faites par M. Ch. Adr. Golay. La question de principe ayant été tranchée favorablement par l'Ecole fédérale de sport, il ne reste qu'à obtenir les crédits nécessaires à sa réalisation.

M. le Dr. J. Pierre Chapuis, membres de la Commission médico-sportive de l'A. N. E. P. invité à traiter l'intéressante question du contrôle médico-sportif, captiva son auditoire par un exposé clair et précis, faisant ressortir les dangers d'un entraînement sportif non contrôlé, la nocivité de l'alcool, du tabac et des doopings tout en mettant en évidence l'importance de l'alimentation et du sommeil chez les jeunes gens. Nous reviendrons sur cette question dans un prochain article.

La non moins importante question de notre « trait d'union » le journal « **Jeunesse Forte - Peuple Libre** » fut âprement discutée. Celui-ci est actuellement adressé **gratuitement** à tous ceux qui ont accompli un cours fédéral de moniteurs. Il est adressé également gratuitement à de nombreuses personnalités, autorités civiles ou religieuses qui n'ont aucune activité déterminée dans l'I. P. hormis la sympathie qu'elles témoignent à son égard.

Il est en outre diffusé à l'étranger à titre d'information en échange de revues analogues.

Bref notre modeste journal atteint les milieux les plus divers et concourt utilement à faire connaître notre idéal..

Cependant dans le but de procéder à une parfaite discrimination des bénéficiaires de notre organe s'intéressant encore activement à l'instruction préparatoire, nous vous avons adressé une circulaire vous invitant à manifester vos désirs. **Nous espérons vivement que chacun de vous se fera un devoir de répondre très sincèrement aux questions posées, dans le délai imparti.**

S. R. I.
Le secrétaire : PELLAUD.